

# Le tri au jardin du Luxembourg



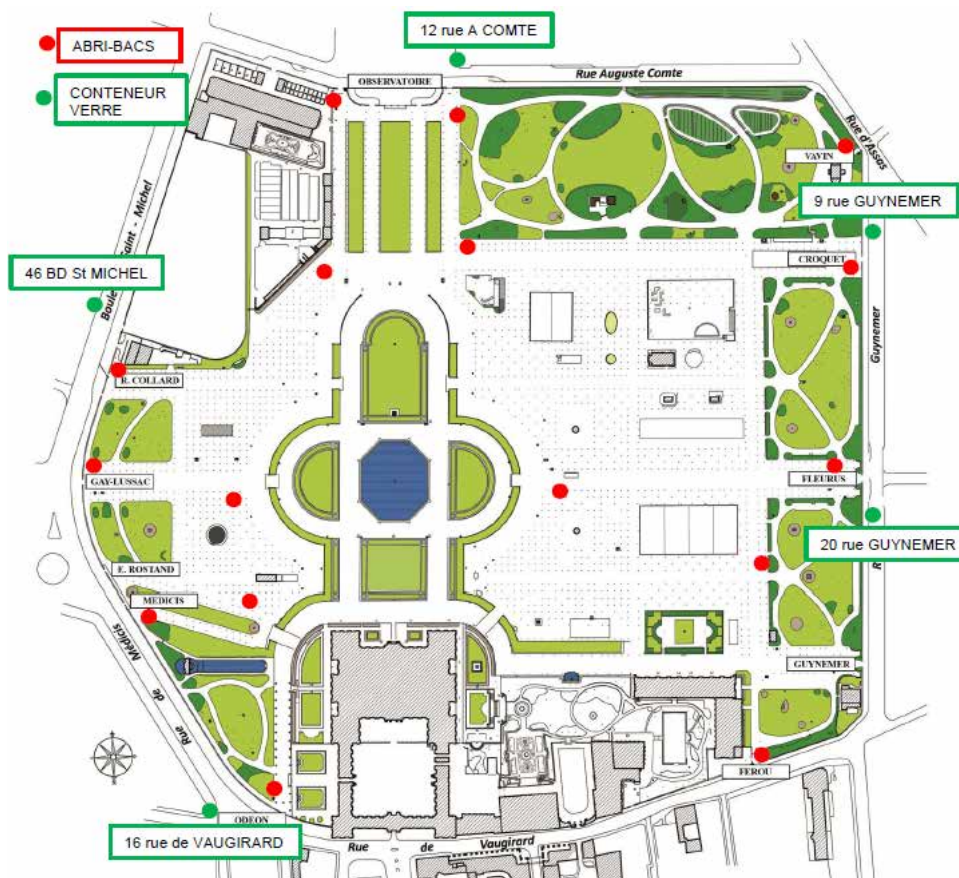
## Le dispositif

Le Sénat veut permettre à chaque visiteur d'adopter le geste citoyen du tri au sein du Jardin du Luxembourg. Pour cela, il a installé **16 points d'apport volontaire** répartis dans le jardin.

Ces points d'apport volontaire sont regroupés dans des constructions appelées **abri bacs**, reprenant le code architectural du jardin : toit en zinc, et couleur des chaises du jardin (vert jonc).



Mise à jour du 17/05/2022



Emplacements des abris bacs en mai 2022

## Les consignes de tri au jardin

Les consignes de tri dans le jardin sont **les mêmes que celles de la Ville de Paris** :

- **Dans le bac jaune** : TOUS les EMBALLAGES vides, même souillés (carton, plastique, métal, etc), à jeter EN VRAC
- **Dans le bac vert** : les restes de nourriture, les déchets autres que les emballages vides
- **Et le verre ?** : la collecte se fait au niveau d'équipements situés à PROXIMITÉ du jardin (cf localisation et adresses sur plan)

# FAQ des usagers

## Où trouver les abri-bacs ?

- À chaque sortie du Jardin.
- Autour des grandes pelouses ouvertes au public aux beaux jours
- A proximité immédiate des grands parterres situés dans l'axe du Palais

## Pourquoi les trappes sont-elles si petites ?

Pour inciter le public à trier. Les trappes laissent difficilement passer des sacs pleins. Mais les emballages, sortis du sac et déposés un par un dans les trappes jaunes passent facilement. Lorsque tous les emballages ont été déposés côté jaune, le sac est presque toujours vide, et peut aussi être inséré dans une des trappes jaunes. S'il n'est pas vide mais qu'il reste des aliments ou autres déchets comme quelques emballages trop souillés il passe beaucoup plus facilement dans la trappe verte, alors délesté de ses emballages vides !

## Comment bien utiliser le bac jaune ?

Déposer **UN par UN** les emballages **vides** dans la trappe jaune. On peut les écraser ou les plier, c'est encore mieux.

À EVITER absolument : imbriquer les emballages les uns dans les autres ou les regrouper dans un sac. Lorsqu'ils sont imbriqués, les opérations de tri ultérieures sont très pénibles, chronophages et coûteuses.

## Comment bien utiliser le bac vert ?

Le bac vert réceptionne uniquement ce qui n'a pas pu être déposé du côté jaune. Lorsqu'il s'agit de **restes de nourriture**, mieux vaut les laisser dans leur emballage d'origine afin d'éviter de souiller le bac.

**Attention** : les trappes du bac vert s'ouvrent en actionnant **une pédale au sol**

## Que faire du verre ? :

Les bouteilles en verre sont à déposer aux points d'apport volontaire autour du jardin. Un panneau sur les abri-bacs les localise précisément.

En cas de problème, il est préférable de déposer la bouteille en verre au pied de l'abri-bac, ce qui permettra sa collecte sélective, plutôt que de le déposer dans le bac vert.

## Quelques idées reçues !

### 1. Même si je trie, les déchets finissent tous dans la même benne

**Ici, c'est faux.** Au jardin du Luxembourg, les déchets collectés dans chaque type de bac (vert/ jaune) suivent des filières différentes et spécifiques. Tous les emballages vides (bac jaune) sont envoyés vers des chaînes de tri pour y être valorisés par type de matériau.

Les entreprises de traitement des déchets ont l'obligation de fournir les certificats attestant du tri et de la valorisation de ces déchets. On appelle ça la traçabilité, et c'est une obligation réglementaire !

Si vous avez déjà vu sur la voie publique une même benne collecter les flux recyclables et non recyclables... c'était sûrement une benne bi-flux ! Il s'agit d'un même camion, mais il est compartimenté de sorte que les différents flux de déchets ne soient pas mélangés.



### 2. Trier, c'est compliqué

Les consignes de tri se sont simplifiées avec la mise en place des extensions de consignes de tri.

Aujourd'hui, en région parisienne, **TOUS** les emballages en **plastique/métal/papier** se trient ainsi que le papier et le carton.

Si vous répondez OUI à la question « Est-ce un emballage ? » vous pouvez le mettre dans la poubelle jaune sous réserve qu'il soit **vide**. Pareil pour la question « Est-ce un papier/carton ? ».

### 3. Quels emballages puis-je mettre dans le bac jaune ?

**Emballages plastiques vides, même souillés** : pots de yaourts, barquettes alimentaires (y compris polystyrène), blister, sachet de surgelés, sac plastique, opercules bouchons, bouteilles vides...

**Emballages métal**: papier aluminium, barquettes métal, canettes, boîtes de conserve, petits emballages métalliques (gourdes de compote, capsules de café, plaquettes de médicaments vides), paquets de chips, bombes aérosol vides, couvercles de bocaux, capsules de bouteilles, ...

**Emballage papier et carton** : pack de boissons vide, tous papiers (y compris factures, ticket, enveloppes, sac en papier, magazines et journaux), boîte d'œufs...

Précision: Les gobelets cartonnés et plastifiés type McDonalds ou Starbucks vont bien dans le bac jaune

**PM** : le papier-toilette, les essuie-tout, les mouchoirs et les serviettes en papier vont dans le BAC VERT.

### 4. Les plastiques que l'on trie ne sont pas tous recyclés après

**C'est vrai** qu'il n'existe pas encore des solutions techniques pour l'ensemble des plastiques. Les industriels planchent actuellement sur le sujet. C'est ce qu'on appelle l'éco-conception.

Les plastiques qui ne disposent pas encore de solution sont **stockés** en attendant des solutions à grandes échelles ou sont **incinérés**.

### 5. Il faut enlever le bouchon des bouteilles plastique

**C'est faux**. Vous pouvez tout à fait laisser les bouchons sur vos bouteilles vides, et il est même recommandé de le faire ! D'abord parce que les bouchons sont aussi recyclables – et que cela simplifie donc le travail des professionnels en aval – mais aussi parce que c'est plus propre.

### 6. Un emballage doit être lavé avant d'être jeté

**C'est faux**. Tous les emballages n'ont pas besoin d'être lavés pour être recyclés. Les professionnels du recyclage s'en chargent eux même.

### 7. Il faut mettre ses emballages dans un sac avant de les jeter

**Surtout pas**. Cela complique le travail de tri. En effet, lorsque les déchets arrivent en centre de tri, ils passent sur des tapis roulants pour être triés. S'ils sont dans un sac, le travail des machines n'est pas possible, le sac partira donc en refus ou nécessitera une étape supplémentaire pour laquelle il faudra qu'une personne ouvre les sacs et les vide de tous les emballages contenus.

### 8. Les capsules de café ne se recyclent pas

**Vrai et faux** : Aujourd'hui, seuls certains industriels arrivent à récupérer l'aluminium qui les compose. Il est cependant important de les déposer dans le bac jaune pour qu'elles aient une chance d'être recyclées. Elles n'ont pas besoin d'être vidées puisque le café brûle lors du traitement des capsules. Les nouveaux équipements des centres de tri permettent de trier ces petits emballages en aluminium qui sont alors 100% recyclable.

### 9. Les cartons de pizza se recyclent

**Vrai**. Les cartons de pizzas se déposent dans le bac jaune à condition d'être correctement **vidés, et même s'ils sont légèrement souillés**. S'ils contiennent des restes de pizza, ces derniers doivent être déposés dans le bac vert avant.

### 10. Pourquoi mélanger dans le même bac les emballages en plastiques et en métal, et les papiers ?

En ville, l'espace manque pour multiplier les points de collecte spécialisés. Le choix a donc été de privilégier l'équipement des centres de tri qui se chargent de séparer les cartons, les plastiques et les métaux, sur des chaînes de plus en plus performantes et aujourd'hui technologiquement adaptées.

### 11. Pourquoi la simplification des consignes de tri n'était pas possible avant ?

Il a fallu attendre que les centres de traitement des déchets se modernisent et s'équipent de machines permettant d'affiner le tri. Le tri optique notamment, permet aujourd'hui de différencier les matières plastiques entre elles. Ces modernisations ont nécessité environ **1 milliard d'euros** à l'échelle nationale.

### 12. Recycler un déchet pollue la planète

**C'est vrai, mais moins que de ne pas le recycler.** S'agissant d'un déchet déjà produit, mieux vaut le recycler car le recyclage permet de limiter considérablement l'emploi de **ressources naturelles** et l'énergie dépensée pour fabriquer des produits neufs.

Mais il est certain que pour recycler un déchet il faut le collecter par un camion, et que l'usine qui le traite dépense de l'énergie...

Le meilleur moyen de ne pas polluer la planète est donc de **ne pas produire de déchet du tout!** Mais dans nos sociétés c'est un peu difficile...

À titre d'exemple, la valorisation des déchets permet d'éviter l'émission de 1,8 million de tonnes de CO<sub>2</sub> chaque année en France. Un chiffre qui fait réfléchir...et recycler !

### 13. Le point vert signifie que mon emballage est recyclable

**C'est faux.** Ce pictogramme, que l'on trouve sur 95 % des emballages, ne signifie pas que l'emballage est recyclable, ni qu'il est fabriqué à partir de matière recyclée, il indique que l'entreprise qui le met sur le marché fait partie des 50 000 sociétés françaises qui contribuent financièrement à l'amélioration de la collecte sélective des emballages ménagers dans l'hexagone.

Comme la majorité des consommateurs se trompent sur sa signification, le point vert va progressivement disparaître. Un nouveau logo « Triman » (un homme en noir et trois flèches), sera présent uniquement sur tous les produits recyclables, pour faciliter le bon geste de tri des consommateurs.



Pictogramme point vert



Pictogramme Triman

### 14. De toute façon, tous les déchets partent en Asie

Jusqu'à récemment, une partie de nos déchets étaient envoyés à l'étranger, en Chine notamment, afin d'y être – officiellement - recyclés. Beaucoup finissaient dans la nature et polluaient ces pays qui n'étaient pas dotés d'infrastructures de recyclage suffisantes. Mais cette part du gisement concernait **1 à 2% des déchets plastiques**, le reste était valorisé en Europe. Cette part se réduit encore car depuis 2018, la Chine et les pays asiatiques alentour ont durci les conditions d'exportation des déchets occidentaux.

### 15. Je ne peux rien changer à mon niveau, c'est aux industriels et au gouvernement de faire évoluer la situation

**Faux et vrai. C'est à tous les niveaux qu'on peut agir !**

Les industriels et les collectivités ont une grande responsabilité sur le sujet, mais trier est un geste citoyen qui concerne chacun.e d'entre nous :

- Vous donnez l'exemple à votre entourage,
- L'union fait la force :

Le système de recyclage dépend grandement des industriels et ils ont le pouvoir de faire évoluer les choses. Or, ils suivent de près les **attentes des consommateurs** : plus nous faisons le tri, plus ils suivront le mouvement.

La mobilisation de chacun, démontre non seulement aux industriels que nous sommes nombreux à vouloir faire en sorte que ces déchets soient recyclés, mais elle incite également les gouvernements à faire évoluer les réglementations pour favoriser les gestes de tri.

- Par exemple, les produits vendus en vrac sont réapparus grâce au changement de consommation des citoyens.

Certes tout n'arrive pas tout de suite et les changements de mentalité et de réglementation sont longs mais ils arrivent.

## Les autres questions courantes

### Y-a-t-il des déchets que je ne peux plus mettre dans le bac jaune et que je pouvais mettre avant le 1er janvier 2019 ?

A Paris, il était possible de déposer les petits appareils électroménagers (sèche-cheveux, fer à repasser, etc.) dans les bacs jaunes.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et l'unification des consignes de tri, ce n'est plus possible.

### Pourquoi je ne peux plus mettre les petits appareils électroménagers dans le bac jaune et comment puis-je m'en débarrasser ?

Il a été constaté que ces petits appareils électroménagers pouvaient blesser les personnels des centres de tri, casser les machines et qu'ils étaient difficilement valorisables car trop broyés lors des différentes opérations de collecte et de traitement. Désormais, vous pouvez vous en débarrasser en les donnant à une recyclerie, à un magasin d'électroménager ou en utilisant les divers services proposés par la ville.

### Que dois-je faire des aérosols ?

Les aérosols sont à déposer dans le bac à couvercle jaune. Il suffit de bien vider la bouteille, afin qu'il ne reste ni produit, ni gaz propulseur.

### Quelles conséquences ont les mauvais gestes de tri en centre de tri ?

Certaines erreurs de tri sont dangereuses pour les agents dans les centres de tri :

- Ne pas mettre des **des seringues** dans le bac jaune, même dans une bouteille en plastique ou tout autre emballage protecteur: Les aiguilles de ces seringues peuvent percer la bouteille et blesser voire infecter les personnels lors des opérations de tri ou recyclage. Utiliser le circuit de collecte « **DASTRI** » en **pharmacie** qui propose gratuitement des boîtes à aiguilles. Ne pas mettre **d'aérosols non vidés** dans le bac jaune, ils peuvent se dégoupiller.
- Ne pas mettre dans le bac jaune d'emballages ayant contenu ou contenant des **produits abrasifs ou corrosifs** (notamment utilisés pour le bricolage) Certains de ces produits ne doivent pas être mélangés sous peine de provoquer une intoxication des agents. Utiliser les filières spécialisées de traitement en les déposant en **déchèterie** : Espace tri, Point Tri, Trimobile.
- Ne pas mettre les ordures ménagères dans le bac jaune en particulier les litières de chats, les **couches bébé**, les **restes alimentaires** qui peuvent provoquer des problèmes d'hygiène et de contamination bactériologique.

### Quel circuit suivent les déchets du bac jaune en centre de tri ?

Plusieurs étapes permettent de séparer les différentes matières à leur arrivée en centre de tri des déchets :

- Un **pré-tri manuel** des gros emballages comme les grands cartons, ainsi que des erreurs de tri manifestes, par exemple un sac rempli de déchets (même si il y a du plastique à l'intérieur);
- Un tri des éléments en fonction de leur **taille** et selon qu'il s'agisse de papiers/cartons ou de plastiques ;
- Un tri par **aimantation** ou induction pour les métaux ;
- Un **tri optique** pour les différents plastiques en fonction des matières et de la colorimétrie des emballages ;
- Un nouveau **tri manuel** pour affiner la qualité du résultat ;

Grace à la modernisation des centres de tri qui s'équipent de nouveaux équipements comme les machines de tri optique, il est aujourd'hui permis de distinguer les plastiques entre eux, et de trier les emballages selon leur nature : polystyrène, polyéthylène, polypropylène, ...

Séparés , ils sont ensuite compactés pour former de grosses balles de plastique, puis conduits vers une usine de régénération et de recyclage de plastique où ils sont nettoyés, broyés et transformés en paillettes puis en granulés de plastique. C'est sous cette forme qu'on réutilise le plastique pour en faire de nouveaux objets. À chaque type de granulés il existe des applications différentes.

### Que deviennent les emballages en plastique ?

Il faut savoir que le plastique a besoin de 100 à 1 000 ans pour se dégrader dans la nature, sans compter que ce processus est loin de n'avoir aucune conséquence sur l'environnement, la faune et la flore. Et ce n'est pas parce que le plastique n'est pas recyclable à l'infini qu'il n'est pas recyclable plusieurs fois ! D'où l'importance de bien trier les déchets plastiques pour leur offrir plusieurs vies.

Dans le monde, nous produisons chaque année plus de 300 millions de tonnes de plastique. Ce chiffre très élevé met en lumière l'importance du recyclage et de la valorisation des déchets plastiques. En effet, la grande majorité du plastique que nous produisons actuellement n'est pas recyclé... et ces tonnes de déchets finissent dans les mers et les océans.

Parmi les différentes catégories de plastique, à l'heure actuelle, en France, ce sont les emballages en PET (polyéthylène téréphtalate) et en PEHD (polyéthylène haute densité), qui sont majoritairement recyclés : il s'agit de bouteilles et flacons : bouteilles d'eau, d'huile, de denrées alimentaires, de flacons de shampoing. Leur recyclage permet de produire de nouvelles bouteilles, des couettes et des fibres textiles. Pour exemple : 1 tonne de bouteilles en PET permet de produire 520 couettes ou encore 5 800 ours en peluche.

Jusqu'à récemment on considérait que les autres emballages plastiques ne contenaient pas assez de matière première pour les recycler. C'est le cas pour les barquettes de jambon, films souples ou films multicouches qui sont pour le moment transformés en énergie. Toutefois, l'augmentation des volumes collectés pour ces types d'emballages grâce à

la mise en place de l'extension du tri, favorise le développement de nouvelles filières qui verront bientôt le jour .

### Que deviennent les emballages en métal ?

Les emballages en métal sont fondus et transformés en lingot pour servir à la fabrication de nouveaux objets ou emballages. Par exemple 1 kg de canettes en aluminium permet de produire 1 cadre de trottinette de 1 kg.

### Que deviennent les emballages en papier et en carton ?

Ils deviennent de nouveaux papiers, cartons et emballages cartonnés. Par exemple : 1 tonne de papier et de carton permet de produire 3 753 boîtes à chaussures.

